

Déclaration liminaire CTL du 13 janvier 2015

Monsieur le Président,

Depuis 2012, 8449 emplois ont été supprimés à la DGFIP...dont 2000 en 2015, sur la DDFiP d'Indre et Loire, ce sont 73 emplois qui ont été supprimés sur la même période, dont 16 cette année !

Et puisque nous sommes au lendemain des élections professionnelles, nous ne pouvons nous priver de rappeler que le corps électoral de la DDFiP 37 comptait en 2011, 948 inscrits et qu'il n'en comptait plus que 853 le 4 décembre dernier !

Et aux suppressions d'emploi, il n'est pas inutile de rajouter les dizaines d'emplois laissés vacants (34,7 B et C) !

Aujourd'hui, plus que jamais les services sont arrivés au point de rupture. L'administration n'est plus en mesure de répondre aux exigences de ses missions de service public des finances. Et elle commence à le reconnaître explicitement. Et comme s'il était possible « d'amortir » les conséquences des suppressions d'emplois, l'administration, réorganise à tout va les services, les fusionne, les supprime, modifie les horaires d'ouverture au public ...; Tout cela se traduit par une dégradation sans précédent des conditions de travail des agents empêchés d'assumer leurs missions de service public du fait des décisions politiques et directionnelles et la réalité quotidienne des services est celle d'une souffrance chaque jour plus présente. Des petites structures aux plus importantes, les agents n'en peuvent plus.

Cette situation, toutes les directions de la DGFIP la connaissent, aucun service n'est épargné.

Et désormais la Direction générale ne tente même plus au travers des documents transmis pour le Comité Technique de Réseau de justifier ces suppressions par de prétendus gains de productivité...Nous n'en sommes plus là !

Aujourd'hui à l'occasion de ce Comité Technique Local, vous allez nous communiquer officiellement la localisation des 16 nouvelles suppressions d'emplois pour le département. Actuellement, 34 postes ou services connaissent des vacances d'emploi et 11 postes ou services vont connaître des suppressions cette année. Au détour des restructurations et des fusions, vous ne vous êtes pas privé de supprimer des emplois par exemple suite à la fusion Richelieu /Ile Bouchard (-1A) ; Vous avez, aussi, semble-t-il décidé de réduire les vacances d'emploi au moins pour neuf d'entre elles par des suppressions d'emploi...mais cela ne réglera en rien la situation.

Forts de ces constats, de la situation des services, des conséquences en termes de service rendu aux usagers, des répercussions sur les agents tant sur leurs conditions de travail que sur leurs droits notamment en matière de mutation, les élus CGT s'opposent fermement à cette nouvelle vague de suppressions d'emplois.

Puisque leur avis est requis, ils voteront évidemment contre ce projet ...avis pour le moins partagé par les agents qui subissent au quotidien les dégradations résultant de ces orientations politiques, et il faudra plus que vos vœux de nouvelle année, y compris votre reconnaissance sur leur conscience professionnelle, leur sens de la responsabilité, leur attachement au service public pour qu'ils s'épanouissent professionnellement et dépassent leurs difficultés !